

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 17 (1872)
Heft: 17

Artikel: Le progrès en fait d'organisation militaire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-333071>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 17.

Lausanne, le 19 Septembre 1872.

XVII^e Année.

SOMMAIRE. — **Le progrès en fait d'organisation militaire.** — **Réorganisation du service sanitaire.** Observations des médecins vaudois. — **Bibliographie.** Tableau statistique de tous les pays du monde, par O. Hubner ; — Le bombardement et la fortification moderne, par F.-P.-J. Piron. — **Sur l'internement des Français à Genève.** — **Inauguration du monument Veillon.** — **Nouvelles et chronique.**

LE PROGRÈS EN FAIT D'ORGANISATION MILITAIRE. (¹)

Il est inutile aujourd'hui d'insister sur la nécessité d'étudier plus que jamais la science militaire — cette science traitée si légèrement, il y a trois ans encore, par tant de personnes en Angleterre. Les temps ont bien changé. Que l'exemple de nos voisins nous serve ! Malheur à l'Etat qui, pour s'occuper de la réforme de ses armées, attend que l'ennemi ait franchi ses frontières.

Quand on examine de près l'histoire de la dernière guerre et qu'on en compare les événements avec ceux d'une époque quelconque de l'histoire du passé, on est embarrassé de décider de quel côté le progrès des Allemands éclate le plus, si c'est en organisation, en stratégie ou en tactique. Les Français aussi, peuvent en fait de progrès nous donner d'utiles leçons. Dans les armes portatives, ils étaient en avance de beaucoup sur leurs adversaires. L'introduction de la mitrailleuse était une innovation hardie, qu'aucune autre nation n'avait encore tentée. Toutefois il est naturel qu'en somme nous cherchions chez les vainqueurs notre enseignement dans ce grand et terrible art où ils ont montré une habileté si consommée.

L'étude de leur succès ne permet de négliger aucune des trois branches de la science militaire. Sans une parfaite organisation, les Allemands du Nord n'auraient pu mettre sur pied les armées gigantesques qu'ils ont fait entrer en campagne. Sans une adaptation des anciens errements de la stratégie aux circonstances nouvelles, ils n'auraient pu faire mouvoir ces forces de façon à leur laisser leur plein effet. Sans une tactique habile, il leur eût été impossible d'obtenir ces succès sans exemple qu'avaient préparés leur organisation supérieure et leur stratégie perfectionnée ; car c'est une erreur de supposer qu'ils ont en toute occasion déployé des forces écrasantes dans leurs chocs avec l'armée impériale. A Mars-la-Tour, ils combattaient contre des forces supérieures ; et à Forbach, ils n'étaient pas beaucoup plus nom-

(¹) Nous avons pensé que nos lecteurs liraient avec intérêt cet article, extrait d'une conférence faite à Aldershot, par le lieut.-colonel du génie C.-C. Chesney, un des officiers les plus érudits de l'armée britannique et au courant de toutes les organisations européennes, y compris celle de la Suisse qu'il a étudiée en détail, sur place, l'année dernière. Publié d'abord par le *Macmillans Magazin*, le travail du lieut.-colonel Chesney a été fort remarqué en France et reproduit récemment en français par la *Revue britannique*. C'est à cet excellent recueil que nous empruntons le texte ci-dessus. Nous prions quelques-uns de nos camarades, de la Suisse allemande surtout, de vouloir bien méditer les observations impartiales du colonel anglais. — Réd.

breux que le corps français avec lequel ils en sont venus aux mains. Ce qui va toutefois nous occuper surtout, c'est leur organisation.

Je n'ai pas à rappeler que, pendant les mois que j'ai passés à examiner de près leurs armées, j'ai vu nombre de choses qui m'ont convaincu de ce qu'il y avait de prompt, de complet, de pratique dans la nature de cette organisation qui sert de base au plus grand empire que le monde ait encore vu en fait de force militaire. Mais l'incident qui m'a le plus frappé, ça été la visite que, moitié par politesse, moitié dans le but de m'instruire, je fis à un officier, chef d'état-major d'un général ayant un grand commandement, dont je n'ai pas à répéter ici le nom, connu d'ailleurs dans toute l'Europe pour celui d'un illustre vétéran. Le colonel dont je parle plus particulièrement était un homme de belle tournure militaire, très habile théoricien dans sa profession, et ne paraissant pas moins ferré sur les détails de chaque arme dont il avait à s'occuper. Il était responsable envers son chef de tout le jeu quotidien de cette grande machine qui s'appelle une armée au complet, et d'une armée, remarquez-le, installée sur un territoire politiquement hostile et non soumis cependant à la loi martiale ; position la plus difficile peut-être dans laquelle puisse être placé un officier qui sait son métier. Ses devoirs l'obligeaient à communiquer officiellement non-seulement avec les différents chefs du corps lui-même, mais avec les nombreux fonctionnaires civils, quelques-uns Français d'origine, les autres importés d'Allemagne. Tout cela ne l'empêcha pas de trouver le temps de causer à loisir avec un étranger désireux de recueillir toute sorte de renseignements, de répondre clairement, avec détails, à ses questions, et d'éviter de se montrer pressé d'en finir avec un visiteur qu'arrêtait tout juste la crainte de dépasser les bornes de la discrétion.

Le secret de cette aisance de manières et de cette bienveillante hospitalité se trahit pour ledit visiteur dans la somme modérée de travail quotidien de l'hôte. Trois lettres à répondre, ouvertes sur la table, et deux registres seulement à compulsier, tel était, avec un livre de visiteurs laissé dans la pièce d'entrée, tout le bagage de travail matinal d'un fonctionnaire dont le premier devoir était d'avoir vingt-cinq mille hommes à qui penser ; oui, c'était là tout ce qu'il avait à faire, au lieu d'avoir à se mêler du travail d'autres individus, auxquels on pouvait s'en rapporter de leur propre besogne ; au lieu d'avoir à retirer le travail des mains de ses subordonnés pour le faire à la hâte, ainsi qu'il arriverait infailliblement ailleurs pour tout homme surchargé de la multitude de détails que lui-même s'est imposés. Que tous ceux qui m'écoutent ici pensent à ce qu'ils savent de nos principales administrations militaires ou de celles de France (s'il s'en trouve qui connaissent le jeu de la machine militaire française telle qu'elle a fonctionné dans les quinze dernières années de l'empire, deux fois restauré et deux fois détruit des Napoléon), et ils s'expliqueront facilement l'une des principales causes qui font qu'un officier général allemand est plus apte que ses collègues des autres armées à agir avec toute la plénitude de son jugement dans les moments critiques. Peut-être alors désirera-t-on en entendre d'avantage sur la manière dont le principe décentralisateur a été appliqué dans le sys-

tème allemand, afin d'enlever aux hauts emplois l'effrayante somme de travail qui, dans les autres armées, les accablent. Personne, je le suppose, ne viendra prétendre que les fonctionnaires anglais sont, homme pour homme, inférieurs en intégrité, en activité, en patriotisme à ceux d'aucune autre nation. La clef de cette supériorité telle qu'elle existe chez les Allemands, elle est dans leur organisation. Il sera donc bon d'en parler ici avec quelques détails.

Tous les Anglais lettrés savent quelque chose des grands changements opérés dans les institutions militaires prussiennes après 1859, changement dont il faut chercher sans nul doute le stimulant dans les victoires des Français en Italie. Ces victoires, pendant un temps, ont forcée la Prusse et l'Autriche à s'entendre pour leur sécurité réciproque (comme à la fameuse entrevue de Tœplitz en 1860) contre la puissance menaçante du second empire. Mais peu de personnes relativement savent qu'outre la révolution militaire accomplie en renforçant l'armée régulière aux dépens de la landwehr, un changement presque aussi important a été opéré dans le système de la mobilisation. Ceci, il est vrai, avait déjà été mis en pratique depuis longtemps par corps d'armée, un corps par province ; mais, tandis que jusqu'alors le corps sur le pied de paix avait été mobilisé pour se compléter ensuite sur le pied de guerre avec les dépôts venus de bien loin, il fut résolu désormais que la mobilisation dans chaque cas serait une affaire conduite jusqu'au bout et localement par l'autorité locale : de sorte que le corps, s'il était appelé à marcher, partirait de sa province à l'état de machine complète, et que son chef, transmettant à compter de cet instant ses fonctions à un délégué qui serait responsable pour les renforts ultérieurs à lui envoyer, pourrait donner son attention tout entière à ses devoirs de commandant en campagne. Le changement était grand ; l'effet a été plus grand même que les auteurs ne l'avaient espéré.

Présent aux armées allemandes en 1859 et observateur actif de leurs faits et gestes, j'avais été frappé de la confusion et de l'irrégularité avec lesquelles les troupes arrivaient sur leurs divers terrains sur le Rhin. Ce fait, naturellement, apparaissait plus parmi les contingents des petits Etats, que dans celui de la Prusse ; cependant il était partout visible, même pour qui ne le pouvait voir de plus près qu'il n'était permis de le faire à un voyageur ordinaire. Nous autres Anglais, même ainsi que nous eût peints un écrivain « alarmiste, » nous n'aurions pas été plus bouleversés pour mettre cent cinquante mille hommes sur pied. Les raisons de ceci, que je ne compris pas parfaitement alors, étaient dues principalement au croisement des ordres entre les différents corps mobilisés et les divers services d'où ces ordres émanaient pour équiper les troupes et mettre les contingents sur pied de guerre. Solférino vint avant que l'armée allemande fût prête ou que ses maîtres fussent complètement décidés à la mettre en campagne contre les Français victorieux. De cette façon, la paix de Villafranca fut signée par Napoléon avec l'Autriche seule, et l'inévitable conflit, que le baron Stoffel n'avait pas été le seul à prédire, fut reculé de dix ans.

Mais la leçon de 1859 ne fut pas perdue pour le roi de Prusse et ses conseillers. Ils virent le vrai côté de la situation et ce devint une partie de leur credo militaire qu'une armée de paix éparsée dans une douzaine de provinces ne peut être facilement et promptement mobilisée qu'en étant mise en campagne équipée de toutes pièces, et qu'en donnant aux chefs de ses différents corps les plus larges pouvoirs en matière d'organisation compatibles avec leur subordination à l'autorité centrale.

Ce principe une fois bien compris, chaque commandant de corps doit faire en sorte d'être prêt dans un certain temps reconnu suffisant, et une fois prêt, son commandement devient une unité militaire compacte, complète, prête pour l'action, n'attendant que le mot d'ordre et de l'économie intérieure de laquelle on n'a guère plus à se mêler que nous n'aurions à le faire, nous, d'un simple bataillon si nous avions une armée en campagne. Ce n'est pas autrement que les masses d'hommes réunies en 1866 et 1870 pour attaquer l'Autriche et la France purent être rassemblées sur la frontière ennemie avec l'ordre en quelque sorte automatique, qui dissimule les erreurs s'il ne les empêche pas complètement, et qui donne au monde étonné l'aspect d'une organisation ayant atteint, ce but impossible dans les affaires humaines, la perfection elle-même.

J'ai parlé de ma visite officielle à un officier supérieur d'état-major prussien, et de l'étonnement produit sur mon esprit par l'absence de presque tout travail de détail dans le cabinet où je fus reçu, et de toute hâte dans la manière dont je fus accueilli. Cela me frappa comme une espèce de révélation et ne me sortit plus de la tête : quand je revins en Angleterre avant l'hiver, la première chose que je lus dans le *Macmillan's Magazine*, ce fut une description du remue-ménage à l'intérieur et à l'extérieur des bureaux de la guerre qui préluda aux manœuvres d'automne, le tout mis habilement en opposition avec la calme confiance de l'état-major prussien sous la surexcitation soudaine de la bataille de Forbach. Cet article que je rencontrais par hasard, semblait un sermon sur le texte que fournissait l'absence de tout travail de détail dans le bureau du chef d'état-major auquel j'avais fait visite quelques mois auparavant sur le continent. Le secret des Prussiens d'avoir atteint cette calme confiance dans leur mécanisme administratif ne gît pas, certes, dans la supériorité individuelle de leurs fonctionnaires, il est dans le système auquel ils obéissent et qu'on est convenu d'appeler « la décentralisation, » système qui consiste, en réalité, à placer la responsabilité voulue sur les hommes voulus et à faire participer tout le monde, en intéressant chacun dans sa juste part, à l'œuvre générale.

Nous sommes forcés de recourir à cette forme pratique de gouvernement dans l'Inde, bien que nous la négligions ici. Dans le fait notre empire indien se briserait infailliblement à l'instant même, par son propre poids si nous lui appliquions les pratiques traînantes et vieillies des bureaux de nos ministères à Londres.

Les employés du ministère de la guerre, auxquels le critique reprochait en riant de passer les nuits à gâcher de la besogne qui ne pouvait se faire bien que sur le terrain, à Aldershot, sont le type d'un

système. Le général prussien, tranquillement assis à sa fenêtre, à Sarrebrück, qui n'avait jamais vu un soldat français sous le feu, et qui cependant recevait sans s'émouvoir les brefs rapports lui annonçant qu'il allait engager la première bataille livrée depuis soixante ans entre les Teutons et les Gaulois, représente l'autre système. Le général Goeben pouvait, dans cette circonstance, se dispenser d'avoir son attention absorbée dans le détail des escarmouches entamées sur les hauteurs de Spickeren. Il y avait pour lui une question plus importante, celle de soutenir le corps, si soudainement engagé. Heureusement, il n'ignorait pas que ses fonctions lui avaient été confiées parce qu'il était un de ces officiers qu'on suppose être à la hauteur de la responsabilité qui leur incombe. Il avait été élevé à la grande école de l'organisation par corps créée par Moreau, que Napoléon, bien que grand centralisateur, fit sienne, frappant ainsi la centralisation du plus rude coup qu'elle eût éprouvé jamais; mais il était réservé au roi Guillaume, ou plutôt à son ministre, d'améliorer le système de la décentralisation au point d'en faire le plus grand instrument de guerre dont l'homme ait jamais disposé.

Les avantages de ce principe, appliqué à un corps d'armée, ont été tellement reconnus et en théorie et en pratique, qu'il a été mis en œuvre en dehors du corps dans toutes les directions au-dessus et au-dessous. De là la formation, dans un but stratégique, des commandements divers dans lesquels, en temps de guerre, est répartie une grande armée composée de nombreux corps, commandements qui étaient au nombre de cinq en France à la fin des hostilités. Ayant ainsi décentralisé leurs corps et inventé un système de guerre d'après lequel l'état-major général n'avait pas la peine de communiquer personnellement même avec les chefs de toutes ces grandes unités, mais seulement avec les commandants intermédiaires d'armées, les organisateurs prussiens ont su encore tirer parti de leur expérience des immenses avantages obtenus en déchargeant le commandement suprême des travaux de détail. Ils ont fait descendre le principe de la responsabilité individuelle dans les divers éléments du corps. Les généraux de division exercent beaucoup plus d'autorité qu'on ne leur en avait réservé dans l'origine, et il n'est que peu de cas, concernant les approvisionnements et la discipline, où il faille recourir à un autre ressort. Les généraux de brigade ont moins de cette responsabilité, mais le commandant régimentaire (un grade qui n'existe pas dans notre système militaire, bien qu'on songe à l'y introduire) a un très-grand contrôle personnel sur son commandement de trois bataillons. Cela laisse le chef de bataillon souvent dans une position inférieure de responsabilité comparée aux nôtres; mais, d'un autre côté, le chef d'une seule compagnie est un personnage infinité plus responsable et indépendant que notre capitaine, en ce qui est de son commandement plus considérable et de sa position plus élevée comme officier monté.

Mais tout cela exposé, nous n'avons pas encore tout dit sur le procédé au moyen duquel les Prussiens ont déchargé les chefs de leur armée des soins inférieurs que ne peut prendre à son compte aucun homme — ainsi que Napoléon l'avait tenté en Russie — pour un

demi-million de soldats, et auxquels il est réellement impossible à personne de faire face. Car outre les subdivisions, pour les besoins de la stratégie, en commandements d'armée (commandements assez peu nombreux pour éviter toute confusion, toute difficulté dans la communication des ordres du quartier général et dévolus à des chefs en état de mettre ces ordres à exécution en les déversant sur les différents corps), la division du travail a été poussée plus loin par la création de commandements d'état-major « (etappen) » distincts, qui sont organisés à cette fin spéciale d'entretenir l'approvisionnement et les communications de l'armée en campagne. Autrefois ces détails faisaient la grande source d'anxiété d'un général en chef, et ses forces actives étaient constamment affaiblies par l'obligation d'en distraire des détachements pour se garder. Aujourd'hui un commandant prussien marchant à l'ennemi est délivré de cette inquiétude par le système qui donne la garde des lignes de communication à un état-major spécial, dont l'affaire unique est de veiller à ce devoir important.

Un très-grand avantage indirect de cette division du travail, c'est qu'un très-grand nombre d'officiers de la réserve, appartenant pour la plupart aux classes moyennes, bourgeois en temps de paix, mais soldats en temps de guerre, font d'excellents officiers d' « etappen », bien que trop vieux ou autrement improches aux plus rudes travaux de la campagne. C'est ainsi qu'on me citait une certaine station d' « etappen » commandée par un vieil officier de la réserve, ayant rang nominal de major, âgé de soixante-douze ans, dont l'adjudant en comptait soixante-neuf; ces deux officiers, me disait-on, remplissaient à merveille les simples devoirs de leur emploi.

Finalement, pour décharger plus encore l'état-major actif de l'armée au fort de la guerre, chaque poste qu'il est important d'occuper dans son propre pays est, dès l'instant que le corps d'armée provincial commence à se mettre en mouvement, rempli par un délégué ayant pleins pouvoirs. A ces fonctionnaires incombe tout le travail supplémentaire d'entretenir au complet la grande machine qui est partie complète. C'est un souci de moins pour ceux qui la conduisent sur le champ de bataille, et qui dès lors peuvent donner tous leurs soins à sa direction active. Même un officier de second ordre, partant ainsi allégé, peut arriver à des hauts faits d'activité qui eussent écrasé un chef ordinaire avec le système au moyen duquel Napoléon et ses maréchaux administraient leurs commandements, il y a soixante ans.

Ajoutez à ces avantages ainsi réalisés au profit des chefs de corps, l'absence de devoirs administratifs de toute espèce, lesquels appartiennent aux commandants d'armée, leur seule préoccupation à eux étant de diriger le mieux possible les masses placées sous leurs ordres, de façon à se conformer au plan d'ensemble parti du quartier général. On voit immédiatement que les Allemands ont saisi le point pratique du système de confiance personnelle dans l'effort personnel, ce système dont l'archiduc Albert, dans son beau travail sur *la Responsabilité en temps de guerre*, a recommandé l'adoption dans son pays.

L'idée d'un anneau spécial dans la chaîne de responsabilité entre les chefs de corps et le chef de l'armée entière n'est pas du tout

neuve. Napoléon y fut amené par les circonstances, en 1813, époque où Ney eut deux fois cet espèce de commandement intermédiaire. Mais elle fut adoptée d'une manière plus systématique par les généraux américains en 1863-64, alors que Sherman marchait sur Atlanta à la tête de deux armées unies, sous les généraux Schofield et Thomas, tandis que Grant envahissait simultanément la Virginie avec deux autres armées sous Meade et Burnside. Comme dans la dernière guerre, alors que la première et la seconde armée allemande bloquaient Metz, et que la troisième et la quatrième se réunissaient pour investir Paris, les généraux de ces armées américaines exerçaient des pleins pouvoirs de commandants en chef, à cela près qu'ils subordonnaient la disposition générale de leurs forces aux ordres du chef supérieur, déchargeant ainsi Sherman et Grant de tous soucis de détail, et les laissaient libres d'appliquer toute leur intelligence aux fonctions plus hautes du commandement. L'avantage était juste celui dont le roi Guillaume, ou pour lui M. de Moltke, profitait alors qu'il dirigeait tout l'ensemble des opérations de 1870, du fond de quelque auberge écartée ou de quelque obscur château.

Ce système peut avoir des avantages. On a particulièrement relevé ce fait que, quand deux armées, placées sous des chefs différents, se réunissent sur le champ de bataille, comme l'ont fait celles de Steinmetz et du prince Frédéric-Charles à Forbach, et celles du prince royal et du prince de Saxe à Sedan, la jonction peut amener, par jalousie ou par accident, des croisements d'ordres d'où peut résulter un désastre. Cela s'est vu à Solférino, où, l'armée autrichienne manœuvrant en deux grandes ailes sous Schleik et Wimpffen, ces deux généraux, ainsi que leur chef l'empereur, envoyèrent des ordres contradictoires et confus. Tout ce qu'on peut répondre à cela, c'est que le cas n'a pas eu lieu dans les opérations prussiennes citées, ni dans la circonstance plus critique de Mars-la-Tour, où le prince Frédéric-Charles, entamant la bataille avec son armée, reçut dans le cours de la journée l'appui le plus utile de la division Barnekow du 8^e corps, qui appartenait à l'armée de Steinmetz. Peut-être cela s'explique-t-il par la parfaite discipline des Prussiens; mais il se peut aussi que, dans une armée de « sujets fidèles, » le fait d'être commandé dans les deux cas par un prince du sang n'ait pas été sans influence.

Quoi qu'il en soit, les avantages de cette nouvelle subdivision, modérant, comme elle le fait par ses intermédiaires, les mouvements des corps bien plus efficacement que la vieille méthode napoléonienne d'envoyer quotidiennement ses ordres à chacun, passent en Allemagne pour contre-balancer de beaucoup tout défaut théorique quelconque de cette nature. La confusion qui résultait de l'essai tenté par Lebœuf, au début de la guerre, de couvrir la frontière avec huit corps disséminés, recevant chacun leurs ordres du quartier général, n'est pas faite pour justifier l'opinion contraire aux yeux des critiques désintéressés.

Les nouveaux arrangements que nous venons de décrire pour une plus complète division de la responsabilité facilitent grandement la stratégie et ont sur elle une grande influence. Un examen conscientieux des principaux caractères de la guerre de 1870-71 révélerait les

progrès qu'a fait faire à la science stratégique Moltke, aidé par cette répartition de ses troupes d'invasion en plusieurs armées opérant sur différentes lignes (principe suivi jusqu'à la dernière heure), tandis que les chefs de l'état-major général étaient débarrassés par le système des lignes d'« etappen » des soucis de pourvoir à leurs approvisionnements, et par les délégués, des soucis de leurs fonctions en Allemagne.

Pour démontrer la puissance des combinaisons créées avec ces gigantesques instruments obéissant à un chef habile et prévoyant, il nous suffira de citer les mouvements savants par lesquels l'armée française de Metz fut retenue autour de cette place par la première et la deuxième armée allemande, tandis que le prince royal, avec la troisième tournait constamment son flanc, prêt à chaque instant à évoluer au nord et frapper le coup fatal que Mars-la-Tour et Gravelotte avaient rendu nécessaire ; ou bien les opérations, plus grandes encore, qui réunirent la troisième et la quatrième armée autour de Sedan. Nous nous occuperons une autre fois des détails stratégiques et des enseignements tactiques intéressants qu'offre le nouveau système de guerre ; contentons-nous aujourd'hui de ce court examen de l'organisation la plus moderne et la plus perfectionnée que le monde ait encore eu à étudier.

Nous vivons dans un siècle où la paix, comme l'a dit lord Hobart, le démonstrateur des doctrines de Cobden, n'est plus qu'une trêve militaire. Nous avons donc à nous féliciter que le pays ait trouvé un ministre ayant à cœur l'important problème de l'organisation de nos forces éparsillées. L'existence de l'empire britannique ne doit pas être remis à un simple coup de dés joué par notre armée navale.

PROJET DE RÉORGANISATION DU SERVICE SANITAIRE.

Observations des médecins vaudois sur ce sujet.

Lausanne, le 26 juillet 1872.

Au Département militaire.

Monsieur le chef du Département.

Dans les premiers jours de juin, vous avez fait parvenir aux médecins militaires vaudois, de la part du département fédéral, un projet d'organisation du service sanitaire dans l'armée fédérale. Ce projet, qui avait été élaboré par une conférence des médecins de division réunie à Berne en octobre dernier, était accompagné d'une circulaire du médecin en chef, adressée à chacun des officiers de santé en particulier et demandant à chacun individuellement une réponse aux cinq questions qu'elle posait. Disons en passant que cette réponse était instantanément réclamée pour la fin de mai. Les pièces ne nous étant parvenues qu'au mois de juin, il eût été difficile de satisfaire à ce désir.

Prévoyant que les préavis individuels qu'on nous demandait seraient incomplets, contradictoires peut-être sur plusieurs points et que, partant, ils n'auraient aux yeux de l'autorité qu'une valeur très secondaire, il m'a paru qu'il y aurait avantage à convoquer tous les médecins militaires vaudois à des conférences où le projet serait mis